



RENTRÉE DANS L'OBSCURITÉ : PLUS D'ACCIDENTS AUX HEURES DE POINTE

Après le passage à l'heure d'hiver pendant les congés d'automne, les usagers de la route seront, dès ce lundi, confrontés au changement brutal de luminosité aux heures de pointe. Les réflexes de vigilance pour se déplacer dans l'obscurité n'étant pas encore réinstallés, le risque d'accident sera important, principalement pour les piétons et les cyclistes.

A la veille de la rentrée, l'AWSR souhaite dès lors rappeler quelques conseils utiles pour assurer sa visibilité dans le trafic. Pendant les vacances, l'Agence a notamment distribué plus de 10.000 kits de visibilité dans des centres commerciaux wallons.

Piétons : 1 accident sur 3 en automne

En Wallonie, 42% des accidents avec tués ou blessés impliquant un piéton ont lieu pendant la période s'étalant d'octobre à janvier et 1 accident sur 3 survient spécifiquement pendant l'automne.¹ C'est dans les provinces du Hainaut et de Liège qu'on enregistre le plus d'accidents impliquant des piétons en automne (respectivement 38 et 37% des accidents).²

Cette augmentation des accidents en automne est **principalement liée à la visibilité**, nettement plus faible, particulièrement durant les heures de pointe du matin et du soir. Elle s'observe

¹ Moyenne 2012-2021

² 11% des piétons impliqués dans un accident en automne le sont dans la province de Namur, 9% en Brabant wallon et 6% pour la province de Luxembourg.

d'ailleurs également (dans une moindre mesure) pour les cyclistes, avec un tiers des accidents les impliquant qui ont lieu en automne et en hiver.

En automne, près de 1 accident de piéton sur 2 pendant les heures de pointe

Après le changement d'heure du week-end dernier, dès ce lundi au moment des entrées et sorties de l'école ou du travail, les piétons et les cyclistes seront exposés dans l'obscurité au cœur d'une circulation souvent dense, à laquelle s'ajoutent ponctuellement les conditions météo saisonnières qui n'arrangent rien en termes de visibilité. **Entre novembre et janvier, près de la moitié des accidents de piétons (42%) surviennent ainsi en seulement 4h**, qui correspondent aux heures de pointe : le matin entre 7h et 9h et le soir entre 17h et 19h. On constate également à cette période, une augmentation de la part des accidents de cyclistes qui surviennent pendant l'heure de pointe du matin.

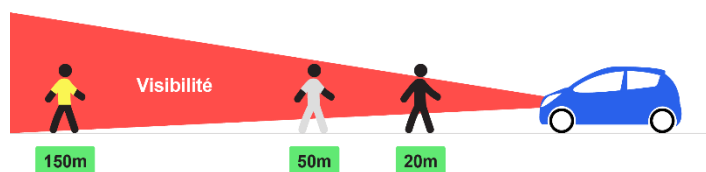
L'explication est simple : souvent vêtu de vêtements foncés et surtout dans l'obscurité, un piéton ne sera visible qu'à 20 mètres dans les phares de l'automobiliste. Or à 50 km/h, 25 mètres sont nécessaires pour arrêter une voiture, et il en faudra près de 40 sur sol mouillé. Cette difficulté à repérer l'autre usager implique un freinage plus tardif, avec pour conséquences, une vitesse d'impact élevée en cas de collision et des blessures plus graves.

Comment se rendre visible ?

Les usagers qui n'ont pas pris la route aux heures de pointe cette semaine risquent d'être particulièrement surpris par l'absence de luminosité lundi. L'AWSR veille à rappeler quelques conseils utiles pour assurer une visibilité maximale des usagers doux.

Pour les usagers doux

Porter des accessoires retro-réfléchissants permet au piéton ou au cycliste d'être visible à 150 mètres par l'automobiliste, soit une distance 7 fois plus élevée qu'avec des vêtements sombres. Chasuble, brassards, bande adhésive, lampes, etc. sont donc des accessoires qui contribuent à plus de sécurité sur les routes. Afin d'inciter les usagers à s'en équiper, pendant les vacances, l'AWSR a distribué 10.000 de kits de visibilité sous forme de brassards réfléchissants ou de lampes d'appoint pour vélo dans des centres commerciaux wallons.



Pour renforcer sa visibilité, le choix des vêtements est aussi important. Mieux vaut opter pour des couleurs vives pour être facilement repéré par les autres usagers, il en va de même pour le casque. Sans oublier l'équipement visibilité indispensable pour tout vélo ou trottinette : un feu blanc à l'avant, un feu rouge à l'arrière et des catadioptres de chaque côté.

Enfin, les piétons doivent veiller à marcher le plus loin possible de la chaussée et en cas d'absence de trottoir ou d'accotement, à se placer sur le côté gauche de la route pour bien apercevoir le trafic venant d'en face.

Pour les automobilistes

En tant qu'automobiliste, il s'agit de redoubler de vigilance et d'adapter sa vitesse, particulièrement quand on passe d'une zone éclairée à une zone plus sombre dans laquelle on peut plus facilement être surpris par la présence d'un usager doux.

Les reflets sur les vitres du véhicule peuvent masquer la présence d'un piéton ou d'un cycliste, il est dès lors primordial de veiller à toujours circuler les vitres sèches et désembuées.

Enfin, les phares jouent un rôle primordial en termes de visibilité ; mais défaillants ou mal utilisés, ils peuvent devenir un danger en réduisant la visibilité du conducteur ou en aveuglant les autres usagers. S'assurer de leur bon fonctionnement et de leur réglage adéquat s'avère dès lors aussi nécessaire pour disposer d'un éclairage optimal de la route.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Françoise GUILLAUME

0473/803.036

francoise.guillaume@awsr.be

www.awsr.be

